



## Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2019 de l'ACORFI

Présents : 54

Procurations : 13

Notre association comptait 100 adhérents le jour de l'assemblée générale extraordinaire. 67 % des membres étaient présents ou représentés.

L'assemblée peut valablement délibérer.

*Remarque : l'Assemblée générale extraordinaire qui vient de se tenir a mis en place un quorum fixé au tiers des adhérents. Nous appliquerons cette innovation à partir de l'année prochaine.*

---

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Programme et activités en 2019-2020
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Questions diverses

---

Mardi 1er octobre 2019, à Orléans, les membres de l'ACORFI sont réunis dans la salle Érasme de la Maison des associations, en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du président, datée du 13 septembre.

Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport financier,
- fiche d'adhésion 2019-2020,
- fiche de candidature au C. A. de l'ACORFI
- une procuration.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle est consultable auprès du secrétariat.

---

La séance est ouverte à 19 h 10

Claude VIVIANI, président de l'association projette le logo de notre association. Sa nouvelle appellation est modifiée (**A**ssociation amicale et **C**ulturelle **O**rléanaise **F**ranco-**I**talienne), mais son sigle (**ACORFI**) reste inchangé.

---

## Rapport d'activités

Claude CARRAU, retrace les conférences, les repas et le voyage en Sicile orientale qui ont eu lieu, la saison passée (cf. <http://www.acorfi.asso.fr/passe/2018-19.html> avec comptes rendus et diaporamas sonorisés)

Claude VIVIANI rappelle les activités moins spectaculaires, mais absolument nécessaires en matière de communication (présence informatique : site web, page Facebook et liste de diffusion, ainsi que la distribution des petits bleus», nos prospectus).

Ces « petits bleus » sont remplacés par des flyers, tracts recto verso en couleurs, qui seront disposés aux emplacements habituels. Nous proposons aux adhérents d'en prendre quelques-uns afin de les remettre à leurs amis qui seraient susceptibles d'agrandir notre cercle...

L'atelier de lecture, *En tournant les pages*, a été créé, par Françoise LABRETTE, février 2019. Elle nous précise à la fin de la saison dernière que cinq dames et un monsieur y participaient. Ils se sont réunis à cinq reprises, une heure avant les conférences de l'ACORFI. Ils disposent d'un fond de bibliothèque d'une quinzaine de livres d'auteurs italiens contemporains traduits en français.

Fonctionnement : lors de la réunion, chacun choisit son livre, l'emporte, le lit et en parle durant la séance suivante.

Cette année, ce groupe abordera le théâtre italien contemporain de 1989 à 2011. Françoise propose aux présents de rejoindre ce groupe.

Marie Chantal CHALOT présente le programme de la saison 2019-2020, [voir par ici](#). Elle précise que deux séances (21 janvier et 24 mars 2020) se dérouleront dans la salle Rabelais (située au-dessous de notre habituelle salle Érasme).

Le repas de fin de saison est fixé au mardi 9 juin 2020. Le restaurant À Madagascar nous a satisfaits l'an dernier. Françoise LABRETTE est chargée du contact. Elle propose d'essayer un déjeuner plutôt qu'un dîner, sur les bords du Loiret. Cette proposition qui paraît judicieuse au seuil de l'été est adoptée.

Nous avons dû repousser notre excursion au château de Fontainebleau prévue en septembre dernier à la suite d'ennuis de santé de notre ami Jean-Louis Gautreau. Une fois celui-ci rétabli, nous fixerons une nouvelle date, probablement en mai ou juin prochain.

Nous devons réfléchir, cette année, à notre prochain voyage en Italie. Vous serez consultés, pour valider la destination, comme durant l'année 2018.

Objectif zéro papier à l'ACORFI, en matière de correspondance. 28 adhérents ont accepté cette démarche. En conséquence, ils ont reçu les convocations aux AG par courriel. Cela semble les avoir satisfaits. Vous pouvez donner votre accord au secrétariat (à la fin de l'AG, au total 58 personnes ont rejoint le nouveau dispositif). Nous ajouterons, à l'avenir, un accusé de réception à notre envoi pour plus de sûreté.

Pour ceux qui sont réticents à ce procédé, nous continuerons à leur transmettre les documents papier par envois postaux.

Cartes d'adhérents : elles ne sont jamais demandées. Beaucoup d'associations ne les délivrent plus. Pouvons-nous envisager la même façon de faire ?  
À l'unanimité, elles sont supprimées.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.**

---

### **Rapport financier**

Jean-Paul Reynaud, trésorier de notre association, propose le bilan de l'exercice 2018-2019. Il donne des explications sur ce tableau (cf. pièce jointe).

Ensuite il propose le budget prévisionnel pour 2019-2020. Il diffère peu des résultats de cette année.

Une question est posée la séance « opéra » habituellement proposé par l'ACORFI : est-il toujours prévu ? Jean-Paul répond que nous allons y réfléchir, en fonction de la programmation du Pathé.

Retour sur les documents financiers proposés : ils sont trop denses, donc nous les rendrons plus lisibles l'an prochain.

**Les rapports financiers et le budget sont adoptés à l'unanimité.**

---

### **Renouvellement des membres du Conseil d'administration**

Deux sortants : Jean-Paul Reynaud et Jean-Louis Gautreau

Présentation des membres du CA qui restent en poste :

En 2017 furent réélus : Colette DURAND, Jeannine MASSIEU, Marie-Chantal CHALOT et Claude VIVIANI. Claude CARRAU fut élue.

En 2018 élections de : Françoise LABRETTE, Françoise LEPAGE et Mauricette AUSSOURD

Il reste quatre places disponibles (le CA doit comprendre de 9 à 12 membres) : Jean-Paul Reynaud et Jean-Louis Gautreau se représentent. Daniel MARITON propose sa candidature.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Les cotisations restent les mêmes que celles de l'an passé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.